

Allocution énergie- par Pierre Beauvois

Confronté à la question énergétique, question mondiale, nous attendons toujours un vrai débat. Les populations sont intellectuellement « baladées » entre les solutions « miracles ». Mais les enjeux sont très larges et très complexes. Les solutions ne se limitent pas à l'action d'un Etat. Ni de césium radioactif, ni le CO², ni particules fine venant du diesel ou de la combustion du bois ne s'arrêtent aux frontières.

A. Le cadre général.

Nous n'avons pas le temps, ce soir, de balayer l'ensemble d'un dossier gigantesque que nous comptons analyser au plus près, à Toulouse, en septembre prochain, en collaboration avec le CIDEFE. En dépendent et en sont assortis, trop brièvement, les sorts divers de l'humanité. Nous serons près de neuf milliards dans quelques décennies. Nos options marxistes sont que les humains soient éduqués, logés, nourris, soignés dans des conditions bien plus décentes qu'actuellement. Et ces options conduisent à dire que l'effectif du genre humain doit être limité car il n'y a aucune justification à envahir la planète au détriment des autres formes de vie, ni à piller les ressources minérales. De quel droit resterions-nous dans le religieux « croissez et multipliez »? Nos sociétés capitalistes prolongent les vieilles thèses scolastiques en disant qu'il faut procréer pour assurer l'existence des vieux. Que vivant plus longtemps, il faut travailler plus longtemps et faire plus d'enfants. Ce faisant, les pseudo-élites escamotent l'immense montée de la productivité du travail humain et l'immense stagnation dans la rémunération de la force de travail liée à la mondialisation de la production. Bref, la sécurité sociale ne serait pas en déficit si les patrons payaient leurs dus et si l'industrie pharmaceutique et la médecine libérale n'organisaient pas un gigantesque détournement des avoirs du salariat. Mais de ceci nous débattons ultérieurement, mais pas trop tard.

Revenant à la question énergétique, la seule solution démocratique pour gérer la natalité est d'assurer la sécurité d'existence à tous, de développer les droits de la femme, donc de la sortir des dogmes médiévaux qui refont surface. La limitation des naissances est une conséquence du progrès social. Pour preuve une certaine stabilisation démographique en Europe en comparaison à l'explosion dans les pays pauvres. Or, vivre mieux nécessite plus d'énergie. Nous sommes donc devant cet apparent paradoxe. Pour limiter une prolifération injustifiée de l'espèce humaine et donc réduire la pression sur la nature et ses ressources, il faut produire plus d'énergie dans les décennies à venir pour en stabiliser la consommation par la suite.

B. Le cadre spécifique.

L'énergie est un secteur fortement monopolisé. Les Sept sœurs dominent le domaine des hydrocarbures. Elles ont manipulé dans les années 70, les revendications légitimes des pays producteurs pour accroître leur pactole. Elles invoquent régulièrement le spectre de la pénurie prochaine pour justifier les hausses de prix. Il n'y a pas pénurie à venir. Mais il n'y a pas de raison de gaspiller l'énergie. Or les monopoles participent de cette logique pour accroître leur chiffre d'affaire et leurs profits. Le transport de l'énergie est évidemment très internationalisé. Nous sommes interconnectés jusqu'en Sibérie, pipe line et gazoduc sillonnent le Moyen Orient, l'Europe centrale, la Baltique et la mer du Nord. La question énergétique est immédiatement internationale. Et ceci explique bien des attitudes politiques où les pseudo invocations démocratiques couvrent, de fait, les appétits financiers et les corruptions systématiquement construites. Ceci vaut pour tous les vecteurs énergétiques. Les monopoles dominent toutes les technologies allant du pétrole, du méthane, du nucléaire, de l'éolien, de l'hydraulique, du photovoltaïque à l'isolation. Donc, la transition énergétique est déjà sous coupe réglée des monopoles capitalistes. Bouygues vous construit aussi bien une éolienne, un barrage, une centrale thermique à l'uranium, au charbon, au gaz. Et Véolia a construit le réseau de chauffage collectif à bois de Limoges. Donc les choix technologiques énergétiques ne gênent nullement les monopoles. Suez est dans tout. La question politique que nous voulons poser à l'occasion de ces « municipales » doit se décliner clairement.

La question énergétique est très vaste. Elle ne se résume pas à être pour ou contre telle ou telle technologie même si le débat s'impose. Il faut la ramener trois aspects essentiels.

La rationalité de la satisfaction des besoins humains tenant compte de nos connaissances scientifiques, des spécificités des territoires et du respect des équilibres homme-nature.

La rationalité dans l'évaluation de ces besoins.

La démocratisation et la transparence des gestions.

Le point 1 renvoie, dans une zone rurale, à lier étroitement agriculture et sylviculture aux choix énergétiques en développant l'autonomie de la production.

Le point 2 renvoie à la question du logement, des déplacements et à la gestion des divers déchets.

Le point 3 appelle à l'intervention citoyenne dans des choix essentiels qui conditionnent l'emploi, la santé, l'équilibre de nos finances publiques et un enjeu essentiel : les modifications climatiques.

Les enjeux municipaux et européens sont intimement liés à ces énoncés.

1. Agriculture et sylviculture sont des activités totalement énergétiques. Pour preuve divers pays destinent des céréales et d'autres éléments carbonés à la production de combustibles. Nous savons tous que le corps humain a besoin de 2.000 à 3.000 calories pour fonctionner et bien plus pour se loger et se chauffer. Nous savons aussi que la question de la faim est loin d'être résolue ainsi que bien d'autres besoins. La question alimentaire n'est pas que quantitative. Elle est aussi qualitative. Et chacun, dans cette salle, connaît les enjeux d'une production agricole raisonnée, moins intensive, donc disposant de plus d'espaces cultivables. Lorsque l'on parle climat-énergie, on doit mesurer les conséquences d'un formidable développement de trafic « conteneurs » mondial (multiplié par 18 en 40 ans), de la consommation en énergie en résultant et donc des productions de GES consécutives. Et on

ne peut justifier rationnellement que l'on balade des haricots chinois en bocaux, des asperges péruviennes, de la morue de la mer de Chine sur des milliers de kilomètres alors que ces aliments et bien d'autres sont productibles ici ou à des distances plus raisonnables. Donc nos préoccupations énergétiques reposent la question d'une relocalisation de bien des activités agricoles et autres. La question d'une alimentation saine renvoie à la certification de normes sanitaires qui sont bien loin d'être acquises au plan mondial. Déjà que cette sécurité est mise en mal au sein de l'UE même. La question renvoie de façon particulièrement criante à la question de l'eau, tant sur le plan quantitatif dans bien de pays que sur la question qualitative notamment en France. Car il n'est pas qu'en Bretagne que se posent les responsabilités des activités agricoles et industrielles (en particulier chimiques et pharmacologiques) dans la qualité des eaux de surfaces et de celles des nappes aquifères.

On constatera que si on ne prend que ces quelques chapitres du dossier de l'énergie, on voit clairement apparaître les liaisons étroites entre politique alimentaire, eau, aménagement du territoire, rural en particulier, déplacements et agriculture.

Ceci peut se résumer sous un titre général : utilisation rationnelle de l'énergie. Afin de limiter progressivement les consommations et les effluents produits. Nous nous limiterons, en ces périodes électorales à épinglez des aspects de l'URE concernant les villes et bourgs du Lot.

L'opposition très large à la volonté de l'exploration par des monopoles des dits gaz de schiste-perspective qui est loin d'être abandonnée au plan national- se fonde sur divers arguments.

Le premier : les risques de pollution des nappes souterraines voire des eaux de surfaces proches de sites d'exploitation.

Le deuxième : le fait que les coûts d'extraction sont lourds et dépendent donc des prix des autres hydrocarbures dont les niveaux sont particulièrement spéculatifs. Un pétrole à moins de 90\$ du baril met entre parenthèse les activités de GC et des schistes bitumineux. L'histoire des dernières décennies témoigne de ces incertitudes.

Le troisième vient de la réflexion suivante : pourquoi casser dans des conditions incertaines le sous-sol alors qu'il existe en surfaces des gisements énergétiques inexploités, totalement ou insuffisamment. La question est d'autant plus légitime, que le sous-sol est mal connu et que le fait que le gouvernement recrée une institution minière en est un aveu.

Pour une politique de l'URE dans le Lot.

1.Devant ces constats, une réflexion allant dans le sens d'une politique d'URE conduit à étudier de plus près le gisement des résidus organiques ornant, si je puis dire, la surface de nos départements. En gros Le Lot produit 1,6 million de tonnes de déchets organique par an (déchets végétaux, boues de stations d'épuration, graisses des activités de la restauration...). Le tri sélectif des déchets ménagers –savoir 0,5 tonne par habitant et par an « produit » environ 50 tonnes de déchets putrescibles. Reste le gisement forestier largement en déshérence avec un « renouvellement » de 200.000 tonnes par an. Vu la petitesse moyenne des parcelles et le caractère essentiellement privé de celles-ci, on ne peut pas dire qu'il y ait actuellement une « culture de la forêt » lotoise. Ni le développement d'une « filière bois » ni un entretien de la fraction forestière potentiellement accessible.

En guise de première conclusion, nous sommes devant un gisement de près de 2 millions de tonnes de composés organiques. Une large partie peut être valorisée énergétiquement parlant. Avant que de foncer sur les gisements bitumineux et les gaz induits, il se doit se mettre à l'ouvrage sur la valorisation des calories données par la nature régulièrement. Ce d'autant plus que la gestion des eaux potables justifie une refonte complète de la politique hirsute d'épandage des lisiers et autres fumiers comme un débat sur la surconsommation d'engrais de synthèses.

2.La valorisation de ce gisement passe par le développement de deux technologies. La première vise à procéder à la putréfaction anaérobie des lisiers, boues, excréments divers. Soit à la production de méthane, lequel sert de combustible à une chaudière pour produire de la vapeur, actionner une turbine ou un moteur, lesquels entraîne un alternateur. Ainsi, on produit de l'eau chaude résiduelle destinée au chauffage de locaux, de logements voisins, de serre, d'installations de séchage du bois ou de transformation alimentaires (conserves, produits désséchés...). L'électricité produite est vendue au réseau EDF. Une variante consiste à vendre directement le méthane produit au réseau GDF. La seconde variante vise à partir de bois broyés qui alimentent aussi la combustion dans une chaudière produisant de la vapeur donc de l'eau chaude et de l'électricité. les résidus de la putréfaction, le digestat, est épandu dans des conditions plus rationnelles et contrôlées de façon à réduire le passage des composés azotés dans les eaux de ruissellement. Le méthane est éliminé de dégagements atmosphériques, donc on réduit les GES.

Nous sommes dans les cas principaux dans les processus de Cogénération soit de production combinée de KWh thermiques et électriques. Les rendements sont supérieurs à 80%. Les installations fonctionnent en général 8.000 heures par an. Les installations « bois » sont assez importantes, soit destinées à alimenter plusieurs milliers de consommateurs. Les installations de cogénération de fumiers... peuvent être des unités plus petites alimentant le centre d'un bourg, quelques fermes et autres activités rurales.

Ces technologies sont largement répandues en Europe. Moins en France, laquelle accuse un certain retard. Nous avons visité les installations fermières de Mayrac, de Marcillac Saint Quentin, de Limoges, d'Amiens. Nous avons étudiés les réalisations de Lille, de l'université de Liège. Nous notons que la Quercynoise à

Gramat, que le Groupe Boyer à Moissac avancent dans ce domaine et que le secteur public accuse actuellement un sensible retard.

3. Les attermoissements du département.

Fin des années '90, L'ADEME opte pour un développement de réseaux de chauffage collectifs locaux alimentés par des chaudières au bois. Les municipalités se voient offrir des aides généreuses pour procéder à cette politique d'implantation. En gros, les bâtiments publics et des résidents de centres-bourgs pourront se raccorder au réseau de chaleur. Le SYDED lotois s'inscrit massivement dans cette politique largement financée par des aides européennes, nationales, régionales, départementales et des emprunts très minoritaires du SYDED. Si l'idée du chauffage collectif peut séduire, si elle se teinte de couleurs vertes, notre analyse conduit à constater une erreur technologique, une erreur d'investissement, une erreur financière, une erreur sanitaire et globalement une erreur de gestion. Le tout pour un simple fait. Les municipalités du Lot et d'ailleurs ont essentiellement vu dans l'opération l'occasion d'inaugurer « quelque chose de vert » ne leur coûtant, à elles, rien ou pas grand-chose. Les subventions viennent pour l'essentiel des pouvoirs supérieurs qui couvrent près de 80% d'un investissement couvrant pour la vingtaine de réseaux du Lot une trentaine de millions d'euros. En bref, les maires se sont précipités sur les projets de l'ADEME et Quercy Energie, tout bonnement parce que cela ne semblait pas coûter à leurs administrés. Il n'y donc pas eu de débat sur le fond, le tout ayant été imposé par les bureaux d'études « d'en haut ». Dit plus brutalement, tous les contribuables payent l'investissement via les fiscalités directes et indirectes. Mais ceux-ci ne concernent que quelques dizaines d'habitants et de locaux publics par village.

L'erreur technologique vient de trois sources. Le réseau bois conçu ne produit pas d'électricité. On n'est donc pas dans la cogénération, donc pas dans l'URE. Le rendement des installations atteint péniblement les 40% contre le double dans le cas de la production combinée. Le réseau fonctionne sept mois l'an. La filtration des fumées est insuffisante vu les économies de bout de chandelles acceptées par le SYDED. Or les filtres valables existent, n'augmentent l'investissement que de 3% sont utilisés dans bien des pays européens qui, eux respectent les normes en matière de particules fines émises par les chaudières. Voilà pour l'erreur sanitaire. Le Département s'est fondé sur le bois comme combustible essentiel sans organiser en préalable une politique de gestion forestière. Voilà pour l'erreur de gestion. Les abonnés souscrivent à une tarification de la calorie achetée liée aux prix du gaz, de l'électricité, du fioul. On leur dit les prix avantageux mais par une curieuse logique comptable le SYDED et les Maires « oublient que près de 24 millions de l'investissement sont payés discrètement par l'ensemble des contribuables ! Voilà pour l'erreur financière.

Nos colloques de Cahors et de Capdenac, organisés voici plus de deux, avaient clairement évoqué, vu les exemples cités et les dossiers étudiés qu'il fallait créer de grands réseaux pour des milliers de lotois dans les principales villes du département. Réseaux basés sur le bois et la cogénération comme à Limoges. ET, par ailleurs réserver les réseaux locaux à la cogénération et méthanisation des déchets agricoles proches.

Les déchets ménagers

Donc, 50.000 tonnes de déchets domestiques (poubelles beiges) sont acheminés par camions par la société Prévost vers la décharge de Montech. Et ce à partir de centres de transfert de Figeac et Matalines. Tout ceci sillonne le réseau routier étroit du département, consomme du fioul pour être déversé dans une décharge plus ou moins gérée par le Groupe SECHE. La gestion consiste à épurer les eaux de ruissellement que lavent les ordures et à brûler en torchères le méthane venant de la putréfaction. Donc on chauffe l'atmosphère en y expédiant le CO₂, après en avoir produit pour balader les ordures sur des dizaines de kilomètres ! Belle préoccupation climatique. Nous avons cité l'exemple de Lille qui méthanise 500.000 tonnes d'ordures, vend le gaz au réseau GDF, lequel le revend à la société des transports lillois pour alimenter une centaine de bus publics. L'usine de méthanisation est alimentée par péniches déchargées à quai. Rien n'empêcherait le département d'implanter une telle installation dans une zone industrielle du Lot desservie par le chemin de fer histoire de désengorger le réseau routier.

Les dirigeants de la société Prévost ont intérêt à être discrets quant aux éventuelles critiques des finances publiques françaises. Le rapport entre l'endettement national et le PIB (Valeur ajoutée brute totale) est de l'ordre de 90%. Et le gouvernement Sarkozy l'a considérablement creusé. Le rapport entre l'endettement de la société Prévost et la valeur ajoutée brute créée par l'entreprise est de 110% pour l'exercice 2011 et de 116 % pour celui de 2012. Pas de quoi pavoiser ! Le rapport entre l'endettement externe et les fonds propres est de 6,27 en 2012. Donc les fonds propres de la société couvrent à peine 16% de l'endettement externe.

Le Groupe SECHE conduit par le patron du même nom, dont l'extension dans le secteur des déchets a été particulièrement fulgurante, gère aussi la SAUR, ex- lyonnaise des eaux que le groupe Bouygues a quitté en 2006. En 2013, la holding HIME qui domine la SAUR est détenue pour 38 % par la Fonds Stratégique d'investissement, pour 33% par le groupe SECHE, pour 17% par Axa Private Equity et pour 12% par Cube Infrastructures. En juin dernier, Hime est en déficit de 1,6 milliards. La faillite est évitée de justesse. Trois banques dont BNP et la Royal Bank of Scotland effacent 900 millions de dettes et prennent la contrôle du groupe. On peut s'attendre à une hausse du prix de l'eau. Merci pour la gestion du Groupe SECHE et de ses partenaires.

Le secteur de l'eau, des déchets, de la construction sont intimement liés. La dimension énergétique y est présente. La transparence des gestions s'indique mais les intercommunalités ne semblent guère candidates à

voir clair ni dans l'eau ni dans les déchets. Il y a donc bien lieu de creuser ces dossiers lors de la campagne prochaine en relançant la gestion publique de ces secteurs.

Question de photovoltaïque.

La question d'une centrale photovoltaïque aux Terres Rouges a suscité des émois. Outre le fait que cette énergie a rapporté gros à quelques producteurs pas nécessairement français elle a coûté cher à l'ensemble des consommateurs du pays auxquels on a imposé un véritable transfert via leurs factures. Le fait d'avoir réduit le prix d'achat du KWh solaire a d'ailleurs démontré le caractère artificiel de l'opération et la faillite de nombreuses entreprises. Par ailleurs, outre le débat à avoir sur cette énergie comme sur les autres, il faudra expliquer que les cellules voltaïques commencent par exiger des dépenses colossales en énergies primaires pour être produites. Ce qui infirme largement le concept d'énergie renouvelable. Par ailleurs, le Département devrait s'expliquer sur les gâchis de l'installation de Saint Germain du Bel Air.

Dans les comptes rendus du « Grand Cahors » de 2011 on apprend que cette institution veut confier à une firme compétente la réalisation des Terres Rouges : le Groupe FONDROCHE. L'entreprise qui comporte environ 250 emplois et est orientée dans les énergies alternatives. Elle est présente dans 8 pays (Suisse, France, Espagne, USA, Benin, Inde, Porto Rico, Ukraine, Kazakhstan). Son patron est actionnaire à 52%, 39 % autres sont détenus par la société EURAZEO, Un colosse financier au chiffre d'affaire de 4 milliards d'euros. EURAZEO contrôle largement le groupe hôtelier ACCORD, celui immobilier ANF, EUROPCAR, des sociétés de parkings, de lingerie industrielles, de services à l'habitat, de maquillages, de distribution d'électricité, la chaîne de restauration LEON DE BRUXELLES, ainsi qu'une banque d'Affaires internationale.

Conclusions.

Ce petit parcours dans ce monde concernant de très près les municipalités illustre le pauvre rapport de force actuel entre les élus et les monopoles mondialisés. Il serait heureux que le débat lors des municipales et des européennes en soit imprégné, histoire de faire un peu avancer la démocratie dans les choix technologiques et dans les tarifications qui ont plutôt tendance à gruger la population.

Pierre Beauvois. Février 2014